



NEUILLY-SUR-SEINE

## DEMANDE DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

**À renvoyer par mail accompagné d'un RIB**

Je soussigné(e) (*NOM et Prénom de la personne à prélever*) :

Adresse :

Adresse mail :

Souhaite bénéficier des modalités du prélèvement automatique pour les factures mensuelles émises par le multi accueil pour la période du contrat d'accueil de **mon enfant**

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions ci-dessous :

- Compléter ce formulaire, l'imprimer, le signer et le renvoyer par mail à l'adresse suivante : **service.petiteenfance@ville-neuillysurseine.fr**
- Joindre à votre demande un RIB
- Envoyer votre demande avant le 15 du mois pour bénéficier du prélèvement automatique pour le paiement de la facture du mois en cours qui sera prélevée entre le 10 et 15 du mois suivant.
- Pour arrêter le prélèvement automatique, adresser une simple demande par mail à l'adresse ci-dessous : **service.petiteenfance@ville-neuillysurseine.fr**
- En cas de changement de coordonnées bancaires, transmettre une nouvelle autorisation de prélèvement dûment complétée et signée ainsi qu'un RIB de la Direction petite enfance.
- En cas de changement d'adresse, informer la Direction Petite enfance (joindre une pièce justificative de moins de 3 mois).
- Si un prélèvement ne peut être effectué sur votre compte, un titre de recette sera adressé au domicile du titulaire du compte afin qu'il s'acquitte de la créance auprès du Trésor public.

Le ..... à Neuilly-sur-Seine

Signature du redevable  
(Précédée de la « mention lu et accepté»)

Document en vigueur le 14/11/2019

**DIRECTION PETITE ENFANCE**

Tél : 01 55 62 60 80 – Fax : 01 55 62 60 89

Hôtel de Ville – 96 avenue Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

www.neuillysurseine.fr – servicepetiteenfance@ville-neuillysurseine.fr